

Checklist client en préparation du Brexit (en particulier pour le Hard Brexit)

DACHSER, ne pourra peut-être pas influencer la situation politique en Grande-Bretagne, mais nous pouvons vous assurer de vous préparer (ainsi que nous-mêmes) à faire en sorte que les procédures douanières fonctionnent le mieux possible.

Aspects administratifs	
Vérifiez si vous avez actuellement des liens commerciaux avec le Royaume-Uni	Cela concerne aussi bien les livraisons des livraisons entrantes que sortantes.
Estimez le volume des livraisons futures (pertinent pour les besoins de la douane)	Vérifiez la structure des clients et des livraisons, c'est-à-dire les tailles des envois, l'évolution du volume, la valeur des marchandises, la disponibilité des ressources internes (telles que le personnel, l'IT, les entrepôts). Particulièrement dans la période qui suit directement le Brexit, il faut s'attendre à des délais de livraison plus longs en raison des retards dans le traitement des formalités douanières aux frontières.
Convenez des Incoterms à appliquer avec vos partenaires commerciaux	Pour des procédures fluides, nous vous recommandons d'utiliser les Incoterms suivants : FCA et DAP Pour plus de détails sur les incoterms actuels, veuillez-vous reporter au site Web de la Chambre de commerce internationale (CCI) . Incoterms EXW / DDP Compte tenu du fort risque d'un Brexit sans accord, DACHSER a fait le choix de ne pas accepter d'envois avec les incoterms EXW et ou DDP, au moins dans les premières semaines.

<p>Prenez contact avec vos fournisseurs et à vos clients</p>	<p>Étant donné qu'à l'avenir, chaque livraison en provenance ou à destination du Royaume-Uni fera l'objet d'opérations de douane à l'exportation et à l'importation, il est important de savoir qui fera cette prestation.</p> <p>Les déclarations en douane peuvent être faites soit par les partenaires commerciaux (exportateur et/ou importateur), soit par un de leurs agents (représentants).</p> <p>Si vous êtes à l'initiative de l'envoi et que vous ne savez pas clairement qui doit faire la déclaration en douane pour votre partenaire commercial, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer une lettre de recommandation. Avec ce document en main, nous pouvons entrer en contact avec votre fournisseur/client. C'est la seule façon de nous assurer que nous disposerons des informations dont nous avons besoin pour un traitement douanier adéquat avant la livraison.</p>
<p>Créer des documents commerciaux conformément à la législation douanière</p>	<p>Les factures commerciales doivent contenir non seulement les données de facturation générales, mais également des informations douanières supplémentaires (tels que les numéros EORI des partenaires commerciaux, les coordonnées du destinataire et de l'expéditeur, les Incoterms, la quantité et le type de colis, une description détaillée des marchandises, le code TARIC, la valeur des marchandises, le poids net et brut pour chaque code TARIC et le pays d'origine, ainsi que la devise.</p> <p>Veuillez-vous assurer que ces informations sont correctes. Les données doivent correspondre aux marchandises réelles de l'envoi.</p>
<p>Autres documents d'accompagnement</p>	<p>Les autres documents importants sont les suivants : le document 'accompagnement à l'exportation et la lettre de voiture. Facultatif : documents de préférence (s'il existe un accord préférentiel) et documents relatifs à certains produits spécifiques nécessaires pour que le produit soit livré.</p>

Aspects généraux de la réglementation douanière	
Demander un numéro EORI	Qu'est-ce qu'un numéro EORI ? Numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques.
Vérifier la classification du produit	Tous les produits doivent être affectés à la bonne nomenclature tarifaire conformément au système harmonisé et au TARIC. Ce code TARIC est nécessaire pour déterminer les réglementations d'importation / exportation applicables et les taux des droits. Vous pouvez trouver le code TARIC en suivant ce lien ici et sur les sites web des administrations douanières nationales correspondantes.
Vérifiez les exigences de licence applicables à vos marchandises d'exportation	Si vos produits sont soumis à des exigences en matière de licences d'importation et d'exportation, ces exigences entreront en vigueur pour les livraisons en provenance et à destination du Royaume-Uni dès que ce pays quittera l'UE. Par conséquent, vous devriez vérifier toutes les exigences existantes en matière de licence et les effets qu'elles peuvent avoir sur vos relations commerciales avec le Royaume-Uni.
Calculez à l'avance vos droits de douane avec le „tarif du commerce britannique“	Vous pouvez calculer les droits de douane possibles comme suit : Importations de l'UE au Royaume-Uni : TARIC Exportations du Royaume-Uni vers l'UE : tarif douanier
Demander une déclaration en douane simplifiée (Concerne les destinataires Anglais)	<p>Autorisations / enregistrement pour les processus de douane lors de l'exportation de marchandises</p> <p>Avez-vous déjà une autorisation/enregistrement pour les exportations? Si ce n'est pas le cas, il peut être intéressant d'en demander une pour obtenir : Un enregistrement auprès de NES pour déposer des déclarations d'exportation (document administratif unique SAD)</p> <p>Simplifications des procédures douanières lors de l'importation de marchandises</p> <p>Avez-vous déjà une autorisation pour les opérations d'importation? Si ce n'est pas le cas, il peut être intéressant de demander à bénéficier de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure spéciale transitoire (TSP) • Procédure simplifiée de fret en douane (PESC) • Différé de paiement de TVA (PVA) • Approbation du paiement différé via un numéro de compte à report (DAN)
Vérifiez vos droits de douane concernant un entrepôt sous douane	<p>Marchandises de pays tiers dans votre propre entrepôt :</p> <p>Importez-vous des marchandises de pays tiers, les traitez-vous pour les faire circuler librement dans l'UE/Royaume-Uni, puis les livrez au Royaume-Uni/UE? Si oui, pouvez-vous économiser des droits de douane en transformant votre entrepôt en entrepôt douanier?</p>

Origine des marchandises et préférences

Vérifiez et indiquez l'origine des marchandises

Origine préférentielle/non préférentielle des marchandises pour la production interne :

La production de vos produits nécessite-t-elle des produits semi-finis originaires du Royaume-Uni ou de l'UE? Dans l'affirmative, le pourcentage de ces produits est-il suffisant pour que le produit fini ne puisse pas être considéré comme „originaire“ afin de pouvoir revendiquer une préférence, le cas échéant? Il peut s'avérer nécessaire de revérifier les origines des produits fabriqués en interne et de saisir toute modification dans les fiches. Toute déclaration ancienne de fournisseur précédemment émise doit être revue pour pouvoir être rééditée. Le Royaume-Uni est en train de conclure des accords commerciaux avec d'autres pays, mais là où un pays accorde un tarif plus avantageux, il ne sera pas possible de bénéficier des avantages liés aux marchandises bénéficiant du caractère originaire et de l'origine préférentielle.

Une liste des accords commerciaux existants si le Royaume-Uni quitte l'UE sans accord peut être consultée [ici](#) :

Origine préférentielle/non préférentielle des marchandises pour les échanges commerciaux :

Vous approvisionnez-vous en marchandises originaires du Royaume-Uni ou de l'UE et ...

- a) émettant des déclarations de fournisseurs à vos clients ou
- b) livrant ces marchandises avec des origines préférentielles

Il peut être nécessaire de modifier l'origine des marchandises commerciales citées dans les données de base. Toute déclaration ancienne de fournisseur précédemment émise doit être revue pour pouvoir être rééditée. Le Royaume-Uni est en train de conclure des accords commerciaux avec d'autres pays, mais là où un pays accorde un tarif plus avantageux, il ne sera pas possible de bénéficier des avantages liés aux marchandises bénéficiant du caractère originaire et de l'origine préférentielle.

Utilisation d'un compte de report douanier

Un compte de report de paiement vous permet de reporter à une date ultérieure le paiement des droits d'importation applicables. Cela peut vous procurer des avantages sur le plan de la trésorerie. On trouvera d'autres indications sur l'ajournement [dans l'avis des douanes 101 Report des droits](#), de la TVA et d'autres taxes.